



**CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTE DES SCIENCES
PROCES-VERBAL**

**de la séance du 31 mai 2017 à 17h15
Auditoire A1S059**

Présents : D. Picard, D. Buchs, T. Soldati, L. Caricchi, J.-P. Wolf, A. Moscariello, E. Samankassou, A. Castillo, C. Egger, S. Naïm, R. Lutz, L. Truscello, J. Moser, L. Marques

1. Excusés et invités

Invités : M. Schaller, Administrateur, M. Lacour, Doyen

Excusés : E. Huysecom, C. Charbonnel, S. Rudaz, L. Scapozza, Y. Velenik, S. Gariglio, S. Fischer, L. Hyvärinen

2. Annonce des divers

Pas de divers.

3. Adoption du procès-verbal du 25 avril 2017

Le procès-verbal sera envoyé par mail à la suite de la séance et sera voté par mail.

Le procès-verbal a été accepté à l'unanimité avec deux corrections figurant en jaune sur le document annexé au présent procès-verbal.

4. Communications du Président

- Le Président indique qu'il n'y a pas de représentant en sciences pharmaceutiques pour la présentation des points 6 et 7. Il demande aux membres du Conseil de se prononcer sur les propositions suivantes :
 - 1- les membres votent sans discussion sur ces deux points
 - 2- Les 2 points sont reportés à la séance de septembre
 - 3- Possibilité de joindre une personne par téléphone ou par Skype.

Les membres du Conseil souhaitent établir une connexion par Skype ou par téléphone.

- Le Président souhaite avoir un feedback des étudiants à propos de la semaine de révision pour la rentrée. Le Doyen indique que la Faculté des lettres est intéressée par cette initiative. Il propose que les questions du sondage puissent être discutées au CPF avant d'être lancées.

5. Communications du Doyen

- Le groupe de travail chargé de modifier le Règlement d'Organisation (RO) de la Faculté a commencé son travail. Pour mémoire, il est composé des Professeurs. Picard et Rudaz, A. Castillo et le Doyen. Lors d'une réunion, il est apparu que le bureau du Conseil participatif devait désigner un Vice-président qui pourrait remplacer le président si celui-ci n'est pas disponible. Les points suivants ont également été soulevés :
 - Les statuts de l'Université ont été modifiés pour permettre aux professeurs associés d'être Vice-doyens et non plus Vice-doyens associés.
 - Les votes au Conseil participatif et au Collège des professeurs : Au Conseil participatif, les abstentions sont comptabilisées contrairement au Collège des professeurs. Au Collège des professeurs, seuls les Professeurs ordinaires votent sur les points relatifs à des nominations ou titularisations, car cela est stipulé dans le Règlement du personnel, par contre le groupe de travail réfléchit au vote de certains points notamment les nominations des Maîtres d'enseignement et de recherche (MER), car le Règlement du personnel n'impose pas que ce soit des Professeurs ordinaires. Le règlement du Conseil participatif est consultable sur le site web de la Faculté.
 - Commission de l'égalité : cette commission n'existait pas dans le règlement actuel. Elle sera donc ajoutée. Nous attendons la contribution de la commission à ce paragraphe.
 - Un article sur l'intégrité avec la proposition d'un ombudsman, qui peut être un homme ou une femme, sera ajouté ainsi qu'un article sur la protection de la personnalité.

- Bibliothèque : certains meubles sont arrivés. Le Décanat va recevoir les représentants de la Fondation Schmidheiny. Une inauguration aura lieu en septembre.
- HEAD : projet art et sciences. Le Décanat va participer et créer des écoles d'été à Rome. Toute la Faculté sera associée à ce projet. La HEAD va également proposer un projet académique de décoration de l'entrée de Sciences II.
- Planification stratégique de la Faculté a commencé. Les rapports doivent arriver avant la fin de l'année 2017-2018.
- Le Doyen attend toujours la réponse du Rectorat concernant le gel de 1% ; l'Université n'ayant pas encore reçu les subventions fédérales qui permettent de mieux équilibrer le budget.
- Le Doyen explique que l'Office fédéral de la statistique a confirmé que moins de 25% de nos étudiants étaient employés à l'étranger. Le Doyen peut transmettre les résultats si les membres le souhaitent. Il ajoute également que ce point sera discuté au Conseil décanal pour trouver des améliorations. Le corps étudiants souhaiterait que ce point soit présenté lors du prochain Conseil participatif.
- Certaines salles de Sciences III vont être transformées. La salle 0013 sera transformée en salle de cours. La salle 009 sera modifiée pour donner plus de place au Secrétariat-étudiants notamment en créant un espace de réunion. La salle 0019 deviendra une grande salle de cours. Le Pr Picard demande si le Secrétariat-étudiants déménagera avec le Décanat. Le Doyen répond par la négative et explique qu'une demande de transformation des bureaux du Décanat en laboratoires et vice-versa a été demandée.
- Le rapport de la Commission des anciens doyens sera présenté lors d'une prochaine séance.
- L'organisation de l'administration de la Faculté est en cours de révision. L'idée d'avoir un webmaster à 50% soit sur un poste fixe soit sur mandat est envisagée. Sa mission serait de revoir toutes les pages web du Décanat et de la Faculté. Cette personne pourrait également travailler pour les sections.

6. Proposition de création d'un CAS en pharmacie clinique - prestations dans les soins de base
Sous réserve de l'accord du Conseil décanal du 12.06.2017 et du Collège des professeurs du 19.06.2017

La Prof. Csajka présente l'exposé des motifs figurant sur le web par téléphone.

Il est demandé quelles sont les ressources qui sont attribuées à ce CAS et si certains professeurs de master vont faire ce CAS. La Prof. Csajka répond par l'affirmative en précisant qu'il y aura également d'autres personnes ayant des compétences spécifiques pour d'autres modules.

Il est demandé le coût de ce CAS. La Prof. Csajka répond que cela sera environ CHF 3'500.-.

Soumise au vote, la proposition est acceptée à l'unanimité (15 oui, 0 non).

7. Proposition de modification du CAS pharmacie clinique – pharmacothérapie
Sous réserve de l'accord du Conseil décanal du 12.06.2017 et du Collège des professeurs du 19.06.2017

La Prof. Csajka présente la présentation annexée à ce procès-verbal par téléphone.

Une question est posée, les crédits sont intéressants pour autant qu'il y ait des échanges dans d'autres Universités, dans quelles mesures y aura-t-il des échanges avec d'autres Universités ? La Prof. Csajka explique qu'il n'y aura pas d'échanges, mais d'autres Universités travaillent sur des CAS similaires. Il est demandé quel est l'intérêt d'avoir des crédits si c'est la seule formation de ce type. La Prof. Csajka répond qu'étant donné le nombre d'heures et le taux d'effort, 15 crédits sont corrects et il sera possible de faire valoir ces crédits pour d'autres formations.

Soumise au vote, la proposition est acceptée à l'unanimité (15 oui, 0 non).

8. Proposition de modification du règlement du Master bi-disciplinaire, mineure biologie
Sous réserve de l'accord du Conseil décanal du 12.06.2017 et du Collège des professeurs du 19.06.2017

Le Prof. Picard présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour figurant sur le web.

Soumise au vote, la proposition est acceptée à l'unanimité (15 oui, 0 non).

9. Proposition de modification du plan d'études du Master en géologie
Sous réserve de l'accord du Conseil décanal du 12.06.2017 et du Collège des professeurs du 19.06.2017

Le Prof. Moscariello présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour figurant sur le web.

Soumise au vote, la proposition est acceptée (14 oui, 0 non, 1 abstention).

10. Divers

- Les dates des prochaines séances seront transmises prochainement.
- Le Doyen indique que les sweat-shirts avec le logo de la Faculté sont arrivés. L'organisation pour la distribution est en train de se mettre en place. Il présente le nouveau sac qui sera distribué à la rentrée aux étudiants de première année.
- Le Pr Wolf demande si la liste des étudiants pour les commissions a été établie. Les étudiants sont en train de la finaliser.

11. Conclusion

Fin de la séance : 18h30

Prochaine séance : à définir

Axel Castillo, Président